

Annonces Légales

MERCREDI 19 MAI 2021
ACTU.FRL-LECHO-LE-REGIONAL 37

Département 95 - L'ECHO Régional - Mercredi 19 mai 2021

Vie de sociétés

AMIS DE CONSTITUTION

7255051501 - VS
Par ASSP à Luzarches en date du 15 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MERY NET-TOYAGE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 1 000 euros en numéraire.
Siège social : 2, rue Charles de Gaulle, 95270 Luzarches.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Objet : lavage automatique, nettoyage, débaras et désinfection. Réparation, entretien et tous travaux relatifs aux biens immobiliers.
Cessions d'actions, y compris entre associés, soumises à l'agrément de l'assemblée statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote.
Président pour une durée illimitée : M. Arnaud MERY demeurant 2, rue de Touteville, 95270 Asnières-sur-Oise.
La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

AMIS DE CONSTITUTION

725489101 - VS
Dénomination : CLASSIC CARS PRESTIGE
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 17, rue Saint-Hilaire, 95310 Saint-Quen-l'Aumône.
Objet : grossiste pièces neuves et occasions, achat et vente de véhicules neufs et accidentés, entretien de véhicules légers, commerce de détail d'équipement automobile, commerce automobiles et motocycles, location véhicules automobiles et motocycles, réparation pare-brise.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 10 actions de 1 000 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : toutes les transmissions s'effectuent librement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.
A été nommé président : M. Mohamed NEKKACHE, 13, rue de l'Hotel de Ville, 95300 Pontoise.
La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

SYNERLINK

7255020001 - VS
SA
Au capital de 9 038 424,85 euros
Siège social : 1, rue de la Boulaye ZAC du Moulin à Vent
95650 Puisseux-Pontoise
313 446 189 RCS Pontoise

GÉRANCE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date du 24 février 2021, il a été décidé de nommer en qualité de président du Conseil d'administration, en remplacement de M. Stefano ROCCA, démissionnaire en date du 11 décembre 2020, M. François TRUFFIER demeurant 3, avenue d'Assieritz, 78600 Maisons-Laffitte.
Par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 février 2021, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Stefano ROCCA, M. François TRUFFIER.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Pontoise.

AVIS DE CONSTITUTION

7255145901 - VS
Par acte SSP du 25 janvier 2021, il a été constituée une Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : ELITE LAV'AUTO.
Capital : 1 000 euros.
Siège : 17-19, boulevard de la Muette, 95140 Garges-les-Gonesses.
Objet : centre lavage automobile.
Durée : 99 ans.
Chaque action donne droit à la participation aux assemblées. Chaque action de la donne droit à une voix. Les actions de la

société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
M. Okan BIRYK demeurant à Garges-les-Gonesses (95140) 14, place de la Fontaine, est nommé en qualité de président pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS de Pontoise.

AVIS administratifs

423423201 - AA
Commune D'ANDILLY (95580)
Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
1ER AVIS
D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Par arrêté n° 2021-34 du 7 mai 2021, le maire d'Andilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.
La révision du Plan Local d'Urbanisme se veut garante de la cohérence de l'aménagement du territoire communal pour les années à venir. Ce projet communal se base sur les spécificités du territoire et permet de répondre aux objectifs et enjeux de son développement en :
- Assurant un développement de l'habitat permettant de répondre aux obligations réglementaires en matière de logement social et dans un souci de diversité en matière de logements ;
- Confortant l'armature urbaine d'entretien en matière d'équipements, commerces et services ;
- Maintenant les équilibres actuels en matière de cadre de vie et de qualité environnementale ;
- Poursuivant la préservation et la requalification des espaces végétalisés, notamment sur le plateau ;
- Confortant le cadre de vie de qualité sur le territoire à travers la valorisation du patrimoine local (naturel et bâti), la préservation et le développement des liaisons douces ;
- Actualisant le règlement.
A cet effet, la présidente du tribunal administratif a désigné Mme Anais SOKRI, directrice d'études environnement, en qualité de commissaire-enquêteur pour mener l'enquête susvisée.
L'enquête publique se déroulera du mercredi 9 juin 2021 à 8h30 au samedi 10 juillet 2021 à 12 h 00, soit pendant 32 jours consécutifs, en mairie d'Andilly aux jours et horaires d'ouverture habituels.
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Andilly aux dates et horaires suivants :
- Mercredi 9 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
- Mardi 22 juin 2021 de 16h 00 à 19h 00
- Jeudi 1er juillet 2021 de 15 h 00 à 18 h 00
- Samedi 10 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
En raison du contexte sanitaire, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.
Le dossier d'enquête publique comprend :
- la note de présentation au titre de l'article R.123-8 du Code de l'Environnement
- le dossier de révision du PLU arrêté
- le plan de la concertation
- les pièces administratives annexes
- les avis des personnes publiques associées
- la décision de l'autorité environnementale exemplifiant l'évaluation environnementale
- la révision du PLU
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :
- sur papier et sur un poste informatique, en mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h45, à l'exception des dimanches et jours fériés, ainsi que lors des permanences du commissaire-enquêteur.
- sur le site internet de la ville : <https://www.ville-andilly-95.fr>
Toute personne pourra sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la mairie d'Andilly dès la publication de l'arrêté d'ouverture

de l'enquête.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :
- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture
- Par courrier postal à l'attention de Mme SOKRI, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie, 1, rue René Cassin, 95580 Andilly.
- Par courriel à l'adresse suivante : revi-sionplu@mairie-andilly.fr
Ces observations seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public en mairie et seront accessibles sur le site de la commune : <https://www.ville-andilly-95.fr>
Elles seront par ailleurs communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie d'Andilly et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : <http://www.ville-andilly-95.fr>
A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision PLU en vue de cette approbation.
Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la mairie d'Andilly au 01 34 16 46 36.

Adjudications immobilières

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

7254179601 - VJ
au Tribunal Judiciaire de Pontoise, Palais de Justice, 3, rue Victor Hugo
le MARDI 29 JUIN 2021 à 14 h 00

à ERAGNY-SUR-OISE (95610), 22, rue des Prisons
UN APPARTEMENT initialement composé de 4 pièces principales, ayant été séparé en 2 APPARTEMENTS distincts contigus, équipés chacun d'une porte d'entrée individuelle donnant sur le couloir. Les biens seraient occupés. Cad. sac. BM n° 6 pour 61 a 31 ca formant les lots n° 664, 665, 666, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695 et 696 de la copropriété
Mise à prix : 50 000 euros
Consignation pour enchérir :
- 5 000 euros par chèque de Banque à l'ordre de la Carpa à valoir sur le prix.
- 12 000 euros par chèque de Banque à l'ordre de la Carpa à valoir sur les frais et droits.
S'adresser pour prendre communication du cahier des charges :
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise ou au Cabinet de l'avocat du créancier poursuivant, Maître Séverine GALLAS-LE GAL, membre de la SCP PMH & Associés, 22, rue Victor Hugo à Pontoise, tél. 01 30 32 18 11 - cabine@pmh-avocats.com et sur le site LICITOR, www.licitor.fr
VISITE SUR PLACE le 17 JUIN 2021 de 15 h 30 à 16 h 15.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

7254790101 - VJ
SCP D'AVOCATS PMH & ASSOCIÉS
22, rue Victor Hugo, 95300 PONTIOISE
Tél. 01 34 35 34 35 - cabine@pmh-avocats.com

COMMUNE DE LE THILLAY (95500), 5, chemin des Fromagers

un PAVILLON D'HABITATION
Cadastre section AE numéro 39, lieudit chemin des Fromagers
Sur un terrain d'une superficie de 07 ares 36 centiares
d'une surface habitable mesurée de 117,65 m2
comportant selon procès-verbal de constat dressé le 1er mars 2021 au rez-de-chaussée : une entrée, un salon-salle à manger avec cuisine ouverte, une arrière-cuisine, un wc avec lave-mains, un double garage ;
à l'étage : un couloir, quatre chambres, une salle de bains, un wc.
Jardin - Terrasse.
A la connaissance du créancier poursuivant, les lieux sont occupés aussi l'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette situation.
MISE A PRIX : 150 000 euros
Avec possibilité de baisse immédiate à 80 000 euros en l'absence d'enchérisseur

Consignations pour enchérir : 15 000 euros et 12 000 euros (selon deux chèques de Banque à l'ordre de la Carpa).
On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à un avocat inscrit au Barreau du Val-d'Oise.
Se munir d'une pièce d'état civil ou pour les personnes morales, d'un extrait Kbis très récent.
Se munir de pièces récentes de solvabilité et notamment d'une attestation sur l'honneur conforme à l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.
S'adresser pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente : au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise, 3, rue Victor Hugo, 95300 Pontoise
ou au cabinet de l'avocat poursuivant (dossier 2000404 suivi par Maître Pascal PIBAULT - cabinet@pmh-avocats.com) et sur LICITOR.COM
Une visite aura lieu sur place, le Jeudi 17 Juin 2021 de 9 h 00 à 10 h 00
(Se munir d'un masque)
Fait et rédigé à Pontoise (95)
Signé : Maître Pascal PIBAULT.

Régime matrimonial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

725493201 - FM
Suivant acte reçu par Maître France LEBRUN, membre de la Société civile professionnelle Eric GUIARD, Frédéric PETIT, France LEBRUN née PETIT et Olivier GUIARD, titulaire d'un Office notarial à Taverny, 2, rue de Paris, le 19 octobre 2020.
M. Daniel Paul HERMEL, retraité, et Mme Claire Nicole ERGUY, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Taverny (95150), 11, rue Auguste Godard.
Monsieur est né à Argenteuil (95100) le 4 mars 1940.
Madame est née à Paris 14e arrondissement (75014) le 11 janvier 1943.
Mariés à la mairie de Argenteuil (95100) le 21 décembre 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable.
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens meubles et immobiliers avec diverses clauses quant à l'attribution en cas de décès.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, auprès de Maître France LEBRUN, notaire à Taverny (Val-d'Oise).
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

7254507701 - VJ
SCP D'AVOCATS PMH & ASSOCIÉS
22, rue Victor Hugo, 95300 PONTIOISE
Tél. 01 34 35 34 35 - cabine@pmh-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le MARDI 29 JUIN 2021 à 14 h 00

Au Tribunal Judiciaire de Pontoise (95), 3, rue Victor Hugo, salle 11
A la requête du CRÉDIT LOGEMENT, Société anonyme dont le siège social est situé 50, boulevard de Sébastopol à 75003 Paris cedex 03, au capital de 1 259 850 270 euros, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 302 493 275, agissant poursuivies et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un lot au plus offrant et dernier enchérisseur
Commune de Cergy-le-Haut (95800), dans un ensemble immobilier construit en 2012, soumis au régime de la copropriété
sur la commune de CERGY-LE-HAUT (95800)
boulevard d'Evrard et rue Philéas Fogg
Cadastre section EL 209 pour 70 ca, EL 217 pour 23 a 19 ca, EL 226 pour 66 ca, Au 5, rue Philéas Fogg
LOT n° 11 : escalier D, au rez-de-chaussée, UN APPARTEMENT de type 3 pièces, portant l'ent D02, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 18 juin 2020 : un couloir d'entrée, une salle de séjour, deux chambres, une cuisine, une salle de bain, des toilettes.
UN JARDIN avec haies et terrasse, en jouissance privative.
SURFACE privative mesurée de 57,30 m2 (hors jardin).
Et les 118/10,000es de la propriété du sol et des parties communes générales, LOT n° 85, au premier sous-sol, UNE DOUBLE PLACE DE PARKING portant le numéro 85 selon le même procès-verbal de description.
Et les 12/10,000es de la propriété du sol et des parties communes générales, A la connaissance du créancier poursuivant, les lieux sont OCCUPÉS par la partie saisie, aussi l'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette situation.

MISE A PRIX : 30 000 euros

Consignations pour enchérir : 3 000 euros et 12 000 euros (selon deux chèques de banque à l'ordre de la Carpa).
On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à un avocat inscrit au Barreau du Val-d'Oise.
Se munir d'une pièce d'état civil ou pour les personnes morales, d'un extrait Kbis très récent.
Se munir de pièces récentes de solvabilité et notamment d'une attestation sur l'honneur conforme à l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.
S'adresser pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente : au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise, 3, rue Victor Hugo, 95300 Pontoise et au cabinet de l'avocat poursuivant (dossier 2000318 suivi par Maître Pascal PIBAULT - cabinet@pmh-avocats.com)
Une visite aura lieu sur place, le Jeudi 24 juin 2021 de 11 h 00 à 12 h 00 (Se munir d'un masque).
Fait et rédigé à Pontoise (95)
Signé : Maître Pascal PIBAULT.

Autres légales

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

7255035901 - DL
Mme Julia ROSAMOND, née le 14 janvier 1976 à 69100 Villeurbanne, demeurant 41, rue des Marais, 95210 Saint-Germain, agissant au nom de son enfant mineur, Anais VERAÏE, née le 7 mars 2014 à 92300 L'Avallée-Perret, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de VERAÏE-ROSAMOND.



M. Thomas OMEKANE, né le 27 février 1994 à 95300 Pontoise demeurant 1er, rue Parmentier, 95430 Auvers-sur-Oise, agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de HARNOS.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

FACILE PERTINENT PROCHE



CENTRALEDES MARCHÉS.COM
Votre prochain marché est là

FACILE : accès simple et rapide aux informations des
PERTINENT : sélection de marchés publics correspondant exactement à vos attentes
PROCHE : Assistance personnalisée pour définir précisément vos critères de recherche

01 34 35 34 35 - info@centraledesmarches.com

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La publication des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication en 17 décembre 2020 et est la suivante pour les départements de l'habitat du Parisien : Annonces judiciaires et légales de l'habitat du Parisien : Société anonyme (SAS) 95032 Cergy - Société par actions simplifiée (SAS) 95032 Cergy - Société en nom collectif (SNC) 2150 HT - Société à responsabilité limitée (SRL) 1470 HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SRL) 1240 HT - Annonces judiciaires et légales des sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne 50 (14 31 0) - 175 92 52 94 (5 33 0) - 177 08 55 (3 14 0)

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur
<http://www.lesmarchéspublics.fr>

Avis d'attribution



- Objet principal : 450000000
- Objets complémentaires : 453300000
Code NUTS : FFI08
La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.
Type de procédure : Procédure adaptée
Critères d'attribution : Offre économique-ment la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)
- Pas d'enchère électronique
Attributions du marché : Attribué à un titulaire / organisme
Intitulé du marché : Lot 28 - Réfection des sanitaires filles et garçons au collège Langevin Wallon à Saint Gratien
Date d'attribution : 01 juin 2021
LUNEMAPA, 29 rue de Dugny, 95500 Bonneuil en France

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

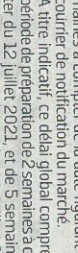
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

Marchés - de 90 000 Euros

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Mme La Présidente
2, avenue du parc - CS20201 Cergy, 95032 Cergy pontoise cedex, courriel : Marches@valdoise.fr, adresse internet du profil acheteur : <http://Marches.maximilien.fr>

Annonces Légales

Département 95 - L'ECHO Régional - Mercredi 16 juin 2021

Avis administratifs

7256518201 - AA
Préfecture de l'OISE
Commune de CHAMBLAY

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur la demande d'enregistrement présentée par la société METAL FINITIONS en vue de régulariser la situation administrative de ses installations de traitement de surfaces

Conformément aux dispositions des articles L.512-7 et suivants, R.512-46-1 et suivants du Code de l'environnement, la préfecture de l'Oise a prescrit par arrêté préfectoral une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société METAL FINITIONS, relevant de la rubrique n° 2565-2-5 pour l'activité soumise à enregistrement.

Le projet de la société METAL FINITIONS vise à régulariser la situation administrative des installations d'un atelier de traitement de surfaces sans utilisation de cadmiurn ou cyanures.

Conformément à l'article R.512-46-11 du Code de l'environnement, cette consultation concerne les communes de Chamblay (département de l'Oise), de Champagne-sur-Oise et Persan (département du Val-d'Oise).

La consultation publique aura lieu du **lundi 5 juillet 2021 au lundi 2 août 2021** inclus.

En raison du contexte de pandémie virale, la procédure dématérialisée devra être privilégiée.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise : <http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classes/Procédure-d-enregistrement-ou-d-autorisation-temporaire-consultation-du-public>

Le public pourra également prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en matière de Chamblay (information@ville-chamblay.fr - 01 39 37 44 00). Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Gildas JOSSELIN (dirigeant), 06 73 92 25 59 ou Mme Elisabeth MOTYL (responsable administrative), 06 36 20 88 67 - metal-finitions@orange.fr ou à la Direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 2, boulevard Amyot d'Inville, BP 20317, 60021 Beauvais cedex ou par voie électronique (ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr en précisant dans l'objet du courrier "enregistrement-consultation publique - SAS METAL FINITIONS". Ces observations devront être transmises avant la fin du délai de la consultation du public.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en matière de Chamblay (information@ville-chamblay.fr - 01 39 37 44 00). Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur.

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

7254593101 - AA
Commune d'ANDILLY (95580)
Révision du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Il est rappelé que par arrêté n° 2021-34 du 7 mai 2021, le maire d'Andilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

La révision du Plan Local d'Urbanisme se veut garante de la cohérence de l'aménagement du territoire communal pour les années à venir. Ce projet communal se base sur les spécificités du territoire et permet de répondre aux objectifs et enjeux de son développement en :

- Assurant un développement de l'habitat permettant de répondre aux obligations réglementaires en matière de logement social et dans un souci de diversité

en matière de logements ;
- Confortant l'armature urbaine du territoire en matière d'équipements, commerces et services ;
- Maintenant les équilibres actuels en matière de cadre de vie et de qualité environnementale ;
- Poursuivant la préservation et la requalification des espaces végétalisés, notamment sur le plateau ;
- Confortant le cadre de vie de qualité sur le territoire à travers la valorisation du patrimoine local (naturel et bâti), la préservation et le développement des habitats doux ;

Actualisant le règlement.

À cet effet, la présidente du Tribunal administratif a désigné Mme Anais SOKIL, directrice d'études environnement pour la qualité de commissaire-enquêteur pour mener l'enquête susvisée.

L'enquête publique se déroule du **9 juin 2021 à 8 h 30 au 10 juillet 2021 à 12 h 00**, soit pendant 32 jours consécutifs, en mairie d'Andilly, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Andilly aux dates et horaires suivants :

- Mercredi 9 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
- Mardi 22 juin 2021 de 16 h 00 à 19 h 00
- Jeudi 1er juillet 2021 de 15 h 00 à 18 h 00
- Samedi 10 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

En raison du contexte sanitaire, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- la note de présentation au titre de l'article R.123-8 du Code de l'Environnement
- le dossier de révision du PLU arrêté
- le bilan de la concertation
- les pièces administratives annexes
- les avis des personnes publiques associées

la décision de l'autorité environnementale exemplant d'évaluation environnementale la révision du PLU

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- Sur papier et sur un poste informatique, en mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 et la samedi de 9 h 00 à 11 h 45, à l'exception des dimanches et jours fériés, ainsi que lors des permanences du commissaire-enquêteur.
- sur le site internet de la ville : <https://www.ville-andilly-95.fr>

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la mairie d'Andilly dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture
- Par courrier postal à l'attention de Mme SOKIL, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie, 1, rue René Cassin, 95580 Andilly.
- Par courriel à l'adresse suivante : revision@maire-andilly.fr

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public en mairie et seront accessibles sur le site de la commune : <https://www.ville-andilly-95.fr>

Elles seront par ailleurs communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie d'Andilly et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : <http://www.ville-andilly-95.fr>

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la mairie d'Andilly au 01 34 16 46 36.



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antony GILL, notaire de la Société Civile Professionnelle « Roland Emmanuel DE JEAN DE LA BATTE, Florence PRAGER-FOUQUET, Thomas BERDAL, et Antony GILL », titulaire d'un office notarial à Gennevilliers, 12 Bis, rue de Paris, CRPCEN 95015, le 4 juin 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :

- M. Amadou Tidiane SY, commerçant, et Mme Assadou LY, sans profession, demeurant ensemble à Sarcelles (95200) 7, avenue Auguste-Perret.
- Monsieur est né à Veingara (Sénégal) le 28 janvier 1981.
- Madame est née à Dakar (Sénégal) le 10 juillet 1997.

Mariés à la mairie de Dakar (Sénégal) le 3 août 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité sénégalaise.

Madame est de nationalité sénégalaise.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente inscription, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Camille COFFIN, notaire associé de la société par actions simplifiée « SANNOIS NOTAIRES 1587 », titulaire d'un office notarial à Sarcelles (95200), 30, boulevard Charles-de Gaulle, CRPCEN 95003, le 29 avril 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

- M. Didier Jean Marie GUILLEMET, traité, et Mme Nelly Claudine Yvette VELLLOT, assistante de direction, demeurant ensemble à Saint-Gratien (95210), 54 bis, boulevard Pasteur.
- M. est né à Hennebont (56700) le 16 août 1939.
- Mme est née à La Celle-Saint-Cloud (78170) le 6 octobre 1963.

Mariés à la mairie de Hennebont (56700) le 9 août 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. est de nationalité française.

Mme est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois (3) mois de la présente inscription, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire,

Régime matrimonial

Marchés publics

7257529901 - SF
Mairie d'Asnières-sur-Oise
Travaux de création d'un parking.

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE.

Procédure adaptée.

Département de publication : 95 Val-d'Oise.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20, rue d'Avail-Eau, 95270 Asnières-sur-Oise, 01 30 35 41 41.

Objet du marché : travaux de création d'un parking dans la rue Delcort, angle Grande-Rue.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : travaux.

Lieu d'exécution : angle de la rue Delcort et la Grande-Rue à Asnières-sur-Oise.

Caractéristiques principales : aménagement d'un parking de 49 places dont 2 P.M.R. et 2 pour véhicules électriques.

Le cahier des charges est consultable et à télécharger à l'adresse : <http://www.e-marchespubliques.com>

Durée d'exécution du marché : 4 semaines à partir de la notification du marché.

Durée de validité des offres : 120 jours.

Critères de sélection des candidatures : offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères ci-après, hiérarchisés par ordre décroissant :

- Valeur technique de l'offre (45 %).
- Prix des prestations (40 %).
- Délais d'exécution (15 %).

Modalités d'indemnisation des candidats : aucune indemnité ne sera versée aux candidats.

Adresses auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif/technique peuvent être obtenus : CEOOS, M. Stéphane POULET, 6, rue de Setubal, 60000 Beauvais. Tél : 09 72 83 61 26. Mail : cecos@gm.com

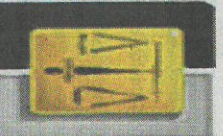
Support(s) de parution : <http://ville-asnieres-sur-oise.e-marchespubliques.com>

Date et heure limites de dépôt : offre : 9 juillet 2021 à 12 h 00.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Annonces légales et judiciaires



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/min)

Adresse postale :
10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex